Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 1

Artikel: L'an Quarante
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185634

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tiront pè la téta, lè tsambès, l'estoma et lo veintrô, et ne vu rein dè cé comerce ; lâi âodra quoui voudra.

L'an Quarante.

Chaque année est marquée par quelque événement qui reste dans la mémoire des peuples et y laisse des souvenirs plus ou moins agréables. Quels souvenirs nous laissera celle que nous venons de commencer, nul ne peut le prévoir. A ce propos, voici comment on explique l'origine de l'expression populaire : *Je m'en soucie, je m'en moque comme de l'an quarante.* — On suppose qu'elle vient des craintes généralement répandues dans le commencement du XIe siècle. On prétendait que Jésus-Christ n'avait assigné à son Eglise et au monde qu'une existence de mille ans, et une opinion accréditée voulait que ce terme expira en l'an 40 du XIe siècle. Mais lorsque l'époque redoutable fut passée, on ne fit que rire de ces craintes puériles.

De là l'expression : *Je m'en moque comme de l'an quarante.*

Visites. — Le savoir-vivre a ses lois que nul n'est censé ignorer quoiqu'elles ne soient inscrites dans aucun code. On risquerait, en les transgressant, de passer pour impoli ou mal élevé. Le plus simple est donc de se conformer à l'usage quelque ennuyeuses et inutiles que soient les corvées qu'il impose.

Les visites à l'occasion du renouvellement de l'année, dit un traité sur la matière, se font cérémonieusement et en grande toilette ; on doit les faire la veille aux supérieurs et aux grands parents ; le jour même aux père et mère, oncles et tantes, sœurs et frères aînés; dans la huitaine aux cousins, cousines et autres personnes alliées ; dans la quinzaine aux intimes ; dans le mois aux simples connaissances.

On venait de faire de la musique dans une soirée donnée par un épicier d'une de nos petites villes. Vers onze heures, le régent, qui a joué du trombonne, reste seul avec le notaire, le greffier du tribunal et un ancien valet de chambre. Ce dernier, dit alors au régent d'une voix émue : « Maintenant que nous sommes seuls et que les dames sont parties, reprenez-voir votre trombonne et jouez-nous quelque chose de leste ! »

Une expression très usitée est celle-ci :
« Il aimait et il fut payé de retour. »
Quand donc viendra-t-il le jour où l'on dira :
« Il payait et il fut aimé de retour. »

Deux enfants de la campagne se chamaillaient le lendemain du dernier concours qui a eu lieu pour l'amélioration de la race chevaline.

Les pères des deux jeunes éleveurs de l'avenir avaient concouru, mais avec des fortunes diverses : l'un était venu la tête haute, l'autre l'oreille basse.

— Je suis joliment content, disait un des jeunes maquignons en faisant claquer son fouet, le cheval de papa a été primé.

— Voilà grand'chose qu'un cheval primé, répondit l'autre ; le nôtre est revenu couronné.

Un vieux garçon se prépare à faire le grand saut dans l'éternité. A côté de son lit est un domestique qu'il a su s'attacher par quelques bienfaits.

— Mon brave Jean, fait le moribond en se retournant de son côté, il va falloir nous quitter.

Le domestique se trouble et sur un ton demi-ému, demi-surpris :

Est-ce que Monsieur n'est pas content de mon service ?...

Faute de place, nous renvoyons au prochain numéro la fin de notre feuilleton.

THÉATRE. — Demain : **Froufrou,** comédie en 5 actes. — **La femme aux œufs d'or,** vaudeville en 1 acte. Rideau à 7 $^1/_2$ heures.

Charade.

L'eau dont s'abreuve mon premier
Le rafraîchit et le féconde ;
Chacun sur la machine ronde
Se distingue par mon dernier,
Et reçoit toujours mon entier
Quand il arrive dans le monde.

Prime : *Un joli agenda de poche.*

L. MONNET.

En vente au Bureau de notre journal :

CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

IIIe série.

Prix : **2 francs.** — Remise à MM. les libraires.

L'expédition de cet ouvrage aux souscripteurs continue et tous seront servis d'ici à 2 ou 3 jours. Plusieurs personnes nous ont demandé les 3 séries ; mais comme la première est complétement épuisée, nous leur expédieront la 2e et la 3e seulement. Nous prenons toutefois bonne note de leur demande afin d'y satisfaire si nous pouvons leur procurer la série qui nous manque.

AVIS. — Le Bureau du *Conteur* demande à racheter d'occasion, au prix de 1 fr. 50, une trentaine d'exemplaires de la 1re série des Causeries du *Conteur Vaudois.*

PIANOS GARANTIS

J.-S. GUIGNARD et Ce

32, Grand-Saint-Jean, Lausanne.

Pianos des premières fabriques suisses, françaises et allemandes ; pianos système américain à cordes croisées de toute solidité ; son magnifique. Pianos d'occasion. — *Vente et location aux conditions les plus avantageuses.*

HARMONIUMS

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.